

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

## Dossiers clubs

Cette fiche est à compléter et doit être jointe à tout dossier de demande de subvention A N S , première demande et/ou renouvellement, quel que soit le montant de la subvention demandée.

Elle doit être accompagnée du compte rendu de la dernière AG et du bilan financier et adressée à :

[subvention-ans-2020@ffpsed.fr](mailto:subvention-ans-2020@ffpsed.fr)

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS 15  
avril 2020**

Je soussigné(e),  **Nom**  **Prénom**  
représentant(e) légal(e) de l'association,

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant,
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics,

**Demande une subvention de  0 €**

**Les demandes inférieures à 1500€ ou 1000€ pour les ZRR (toutes actions confondues) ne seront pas recevables**

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

**au compte bancaire ou postal de l'association :**

Nom du titulaire du compte

Banque ou centre

Domiciliation

Code Banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Fait, le

à

**Signature**

### Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.